Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 8 Dhoulkaâda 1443
8 Juin 2022

N° 67

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1448**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1449**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1451**
Homologation de résolutions **1451**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1451**
Avis aux créanciers..... **1453**
Convocations
Sociétés anonymes **1453**
Sociétés à responsabilité limitée **1461**
Autres sociétés **1462**
Divers
Avis au public..... **1463**
Actes Administratifs
Avis au public **1464**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

MARBRERIE DE L'OUEST

Société anonyme

Au capital de 3.865.000 DT

Siège social : Rue Oum Kalthoum - Appartement n°63 - Tunis 1000

RNE : 031472B

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27/12/2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 21/3/2022 sous le n°22801316, quittance n°2435, il a été décidé de transférer le siège social de la société MARBRERIE DE L'OUEST précédemment fixé à la rue de la Laine - Z.I Bir El Kassa - Ben Arous à l'adresse suivante : 67, rue Oum Kalthoum Appartement n°63 - Tunis 1000.

Dépôt : un exemplaire dudit procès-verbal ainsi que le contrat de location ont été déposés au registre national des entreprises le 9/5/2022 sous le n°202233076.

2022R01463SANB2

Renouvellement de mandat d'un Administrateur

Dépôt des documents financiers de l'exercice 2021

SOCIETE INFORMATIQUE ET TELEMATIQUE

S.A. au capital de 200.000 Dinars divisé en 2.000 actions de 100 Dinars chacune

Groupe SFBT

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 TUNIS

Identifiant unique : 0428199E

MF : 0428199EAM000

Affiliation à la CNSS : N°0020694443

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 avril 2022 enregistré à la Recette des Finances à Charguia - Tunis le 13 mai 2022 sous le n°22703786 - Quittance n°M070764, il a décidé :

- De renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Mustapha Abdelmoula et ce, pour une durée devant expirer à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024,

Un exemplaire dudit procès-verbal, des rapports du commissaire aux comptes ainsi que des états financiers arrêtés au 31/12/2021 ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 20/5/2022 sous le n°202236883.

2022R01473SANB2

Renouvellement de mandats d'Administrateurs

Dépôt des documents financiers de l'exercice 2021

Société "LA PREFORME"

Société anonyme

Au capital de 12.200.500 dinars

Divisé en 122.005 actions de 100 dinars

Groupe S.F.B.T

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant unique : 0373723B

MF : 0373723BAM000

CNSS : 0024572827

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 avril 2022, enregistré à la Recette des Finances à Charguia - Tunis le 13/5/2022 sous le n°22703783 - Quittance n°M070758, l'assemblée générale ordinaire a décidé de renouveler les mandats d'Administrateurs de :

- Monsieur Habib Nifar
- Monsieur Chedly Boujemaa
- Monsieur Mohamed Ali Bakir
- La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
- La Société des Emballages Aluminium et Boissons Gazeuses

pour une durée devant expirer à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

Un exemplaire dudit procès-verbal, des rapports du commissaire aux comptes ainsi que des états financiers arrêtés au 31/12/2021 ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 02/6/2022 sous le n°202241061.

2022R01474SANB2

Renouvellement des pouvoirs du Président Directeur Général

Société "LA PREFORME"

Société anonyme

Au capital de 12.200.500 dinars divisé en 122.005 actions de 100 D

Groupe S.F.B.T

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant unique : 0373723B

MF : 0373723BAM000

CNSS : 0024572827

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 avril 2022, enregistré à la Recette des Finances à Charguia le 13/5/2022 sous le n°22803784 - Quittance n°M070759, il a été décidé de renouveler le mandat de Monsieur Habib Nifar, en qualité de Président Directeur Général et ce, pour une durée devant expirer à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

Un exemplaire dudit procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 02/6/2022 sous le n°202241061.

2022R01475SANB2

Société MARE ALB

Société anonyme

Au capital de 18 022 500,000 Dinars

Siège social : Rue de Gafsa lot numéro 34 & 39, Zone Industrielle - Mghira III

Identifiant unique : 0000246X

En vertu du procès-verbal du Conseil d'administration du 30 mai 2022 enregistré à la Recette des finances de Fouchana le 01 juin 2022, sous le

numéro 22802433, quittance n°A051464, dont un exemplaire a été déposé au guichet central du Registre National des Entreprises le 02/6/2022 Récépissé de dépôt numéro 202240908, il a été décidé :

1. La démission du Président du Conseil d'administration Mr Foued Lakhoua de ses fonctions et sa nomination Président d'honneur du Conseil d'administration

2. La démission du Directeur Général Mr Jean Louis GLEIZE de ses fonctions d'administrateur et de Directeur Général;

3. La nomination du nouveau Directeur Général Mr Olivier ALFONSI et cooptation de celui-ci en tant qu'administrateur.

2022R01478SANB2

SOCIETE TOURISTIQUE ED-DKHILA (Groupe STB)

S.A au capital de 7.500.000 Dinars

Code TVA 009091 K/A/M/000

R.C : N°B17361996 Tunis

Siège social : 25, Avenue Jean Jaurès (3ème étage) - 1001 - Tunis

En vertu du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2022 enregistré à la recette des finances rue Ghandi Tunis le 25 mai 2022 sous le n°22802301 - quittance n°56472 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 31/5/2022 sous le n°202239768, il a été décidé :

1) Lecture, examen et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2021.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021 et sur les opérations visées à l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

3) Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

4) Affectation des résultats au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

5) Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

6) Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs.

7) Renouvellement des mandats des administrateurs.

8) Pouvoirs.

2022401448SANB2

Société BH SICAF

S.A au capital de 15 000 000 D

RNE : 0496267D

Siège social : rue Chabbia, Espace Tunis Bloc K 5ème étage Montplaisir 1073 Tunis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 11/5/2022, enregistré à la recette des Finances Montplaisir - Tunis le 23/5/2022, sous le numéro 22802870 et la quittance n°M055184 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 27 mai 2022 sous le n°202239296, les actionnaires ont décidé à l'unanimité ce qui suit :

1. Le renouvellement du mandat des Administrateurs pour une durée de 3 ans qui prendra fin à l'issue de l'A.G.O qui aura à statuer sur les comptes clos le 31/12/2024.

- Mme Sonia Ben Frej Larbi
- BH BANK
- Société El Bouniane
- Société Immobilière Sidi Slimane
- Société CIF-SICAF
- Société BH EQUITY
- M. Noureddine Jallouli
- M. Hachemi Ghorbel
- M. Ahmed Trabelsi.

2- Le renouvellement de la mission du cabinet F.A.C représenté par Monsieur Mohamed Neji Herglui en tant que commissaire aux comptes de la société pour une durée de 3 années qui prendra fin à l'issue de l'A.G.O qui aura à statuer sur les comptes clos le 31/12/2024.

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 11 mai 2022 enregistré à la recette des Finances Montplaisir - Tunis le 23 mai 2022, sous le numéro 22802871 quittance n°M055I85 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 27 mai 2022 sous le n°202239296, les membres du conseil ont décidé à l'unanimité ce qui suit :

La nomination de Mme Sonia Ben Frej Larbi en tant que, Présidente du Conseil d'Administration pour une durée de 3 ans qui prendra fin à l'issue de l'AGO qui aura à statuer sur les comptes clos le 31/12/2024.

2022401451SANB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Tabourba le 8/3/2022, sous le n°22200316, Quittance M010816 Mr Bachir Bjaoui, demeurant, à Argoub roumi tabourba gouvernorat de Mannouba vend à Mr Monji Bjaoui demeurant à 14 Janvier Mallasin Tabourba gouvernorat de Mannouba, le fonds de commerce à usage de vente des alimentations légères sis à 14 Janvier Mallasin Tabourba gouvernorat de Mannouba avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions sont reçues entre les mains de l'acheteur dans son adresse 14 Janvier Mallasin Tabourba gouvernorat de Mannouba dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» du 6/5/2022.

2022T00632FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances avenue Taieb M'hiri Nabeul le 17 mai 2022 enregistrement n°22201999 quittance n°049038; Mr. Hssan Ben Rafik Chaabani a vendu à la société «HELLO MOBILE STORE suarl» la totalité du fonds de commerce situé 116 avenue Habib Bourguiba Nabeul avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Ce texte a été publié le 24 mai 2022 dans deux journaux quotidiens «Le Quotidien et El Chourouk».

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local vendu 116 avenue Habib Bourguiba Nabeul dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au journal officiel.

2022R01454FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié en date du 26/5/2022 rédigé par les sieurs Sourour Abidi et assesseur Raoua Ahmadi. Monsieur Slah eddine Khayati et Mme Nesrine Khayati ont procédé à la donation de leurs quote-part dans le droit d'héritage de l'ensemble du fonds de commerce de feu Mme Fathia Bouzguenda, sis au 17 rue Charles de Gaulles - Tunis et inscrit auprès de registre national des entreprises sous l'identifiant unique 0185928P, et ce au profit de Monsieur Naoufel Khayati. Cette annonce a été publiée dans les journaux quotidiens Echourouk et le Quotidien le 02/6/2022. Toute objection sera acceptée par le donataire dans les délais légaux à l'adresse du fonds de commerce ci-haut indiquée.

2022R01472FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Mornag le 20/5/2022 quittance M03595 enregistrement n°2200961 Mr Karim Ben Noureddine Ben Ahmed Alsaiidi titulaire de la CIN 07203328 a vendu la totalité du fonds de commerce au quartier commercial alkhlidiya à Mr Aymen Ben Mohamed Ben Mabrouk Werghemi titulaire de la cin n°07104486.

Toute opposition doit être signifiée chez l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal «Assabah» en date du 3/6/2022.

2022R01477FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé le 25 mai 2022, par l'avocat Maître Abderraouf Saidani, enregistré à la recette des finances de Fouchana le 31 mai 2022 n° d'enregistrement 22202413 quittance n°M051132, Mr Mohamed Habib Rahali, titulaire de la carte d'identité numéro 04532155 a cédé à la société Mamou Volailles identifiée sous le numéro 0971242T et représentée par son gérant Mr Salah Amdouni, titulaire de la carte d'identité numéro 05140456, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et immatériels sis à l'avenue 7 novembre à Naassen Ben Arous.

Les oppositions doivent être déposées au local sis à l'avenue 7 novembre dans un délai de vingt jours à compter de la date de publication de cette annonce au journal officiel.

Cette annonce a été publiée au journal le temps du 4 juin 2022.

2022R01483FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date enregistré à la recette des finances la Marsa du 19/05/2022 quittance n°60808 enregistrement n°22203058, la société hollywood boulevard son identifiant unique 08717654 a cédé à la société Superette Relais par son gérant Ahmed Abidi titulaire de la CIN n° 05150895, un fonds de commerce tout commerce, exploité n°4 Immeuble BEYA Route de Qamarth moyennant le prix de cent Mille dinars (100.000.000 dinars), les oppositions seront reçues dans les 20 jours de cette publication légale entre les mains de l'acheteur.

La publication sera publiée dans deux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 4/6/2022.

2022401465FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

STE ETOILE D'OR, PRODUCTION AUDIO-VISUELLE, ERRAHBA, YASMINE Hammamet

Matricule fiscal : 1774616 M/A/M/000

En vertu du contrat de location du fonds de commerce Gérance libre du 22/11/2021 enregistré à la recette des finances Bouficha le 11 Mars 2022, quittance n°M006692 le numéro d'immatriculation 22300188.

Propriétaire Fonds de Commerce : Société «SOLM» société anonyme immatriculée sous le numéro Fiscal 0035743Y domiciliée à la Route Principale Numéro 1 Klm 12, Zahra, représentée par Mr. Jamal Ben Thayar et Mr. Wajih Karray.

Locataire Gérance Libre : Société L'ETOILE D'OR, SUARL MF : 1774616M représentée par sa gérante Mme Mariem Bouchoucha, titulaire de la CIN numéro 09818966 délivrée à Tunis le 28/9/2011.

Durée du contrat : Un an, sous réserve de renouvellement du 01 novembre 2011 jusqu'au 31 octobre 2022.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien le 2/6/2022.

2022R01455FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location enregistré le 16 Mai 2022 à la recette des finances de Bir Alkassaa sous le numéro 22300594 quittance M026865 Mr. Sofiene Elghanmi titulaire de la C.I.N 07013764 a loué à Mr. Aziz Essaadaoui titulaire de la C.I.N.07221945 l'intégralité du fonds de commerce sis au 62 Avenue des Martyrs - 2068 Mourouj 3 Ben Arous exploité pour la réparation et la vente d'accessoires des appareils téléphoniques.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cette publication est parue aux journaux Assabah et Le Quotidien du 21/5/2022.

2022401457FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, en date du 02-7-2020, enregistré à la Recette des Finances Charguia - Tunis le 3-02-2022, suivant quittance n°M020259, enregistrement n°22300901, la société IMMOBILIERE CYRUS LE GRAND (MF : 710730F) à confié en gérance libre à la Société G.E.F Sarl (MF : 1369467H) une partie du Fonds de Commerce comprenant la clientèle et l'achalandage et le droit de jouissance des lieux ou le Fonds de Commerce qui est situé au 35, Rue 8612 Zone Industrielle Charguia - Tunis, ayant pour superficie couverte de 1 300 mètres carrés et destiné en tant que dépôt de la société G.E.F, pour une durée de 10 ans à partir 01-7-2020.

Cette annonce a été publiée dans les deux quotidiens Achourouk et Le Quotidien du 01-6-2022.

2022401459FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un syndic

Selon PV de l'assemblée générale constitutive du syndicat des propriétaires de la résidence Ghalia 1 Mghira Fouchana en date du 16 Janvier 2022 enregistré à la recette des finances sous le numéro 22802434 et sujet d'une demande n°1097 validée par la municipalité de Fouchana en date du 23 mai 2022, il a été décidé de nommer :

- Mr Mohamed Ali Ben Belgacem : Président

- Mr Mohamed Msolli : Vice président et Trésorier

- Mr Rayen Jamii : Secrétaire Général

- Mr Issam Bey : Membre.

2022R01480APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association «Tawassol» des parents et amis des enfants autistes et à besoins spécifiques.

Objet : Association sociale et de loisirs qui vise à jeter les ponts de la communication entre les enfants ciblés entre eux et entre leurs parents d'une part et la société d'autre part.

Siège social : 32 rue Bilel Ibn Rabeh Radés 2 - Radés 2040 Ben Arous.

Objectifs :

- Organiser des activités de divertissement et des excursions aux profits des enfants autistes et à besoins spécifiques.

- L'assistance psychologique et sociale des parents et l'organisation d'activités de divertissement et des cercles de dialogue à leur profits.

- L'organisation des séminaires sur l'autisme et les différents handicaps

- La participation à la défense des droits des enfants autistes à travers des séminaires et des actions de sensibilisation et aussi des enfants à besoins spécifiques concernant leur intégration scolaire, leur formation professionnelle et leur recrutement.

- Présenter des propositions pour la révision des lois portant sur les enfants autistes et handicapés mentaux et physiques.

Les fondateurs :

Présidente de l'association : Ranya Ammar

Secrétaire générale : Fatma Nasraoui

Trésorière : Wassila Ayachi

Membre chargé de l'animation : Ramzi Bouslimi

Membre chargé de l'assistance médicale : Rim Jeridi.

2022R01505APSF1

Homologation de résolutions

Avis

En vertu du PV de l'assemblée générale électorale du syndic du complexe résidentiel immeuble BALI à Ez-zahra, tenue le 23 avril 2022 et enregistré le 24 mai 2022 à la recette des finances à Ez-zahra, sous le numéro 22801173, quittance n°M033713, il a été élu les membres suivants : M Souheil Bali président du syndicat, Mme Wahiba Bali trésorière.

2022R01459APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Amina Hamissi

Avocate à la cour de cassation

24 avenue Beb Benet Tunis

Tel : 98954129

Demandeur de vente Abdel Jaouad Mizouni Housaini

Demandés les héritiers de Mohamed Naceur : Wasila Yahyawi ses filles Majida et Rahma - Mohedine. Mounira Saida les héritiers de Mimouna Ben Yahmad hous tous Housaini.

Immeuble mis en vente :

Maison d'habitation d'une superficie de 100 m² sise au 8 rue 6455 Djebal Ahmar immatricule sous le n° 60022 Tunis.

Mise à prix : 92.050.000 dinars

Tribunal et audience d'adjudication :

La chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis au palais de la justice boulevard Beb Benet le mardi 28 juin 2022 à partir de 9h.

Observations :

Toute personne désirant participer à l'adjudication doit assurer le un tiers 1/3 de la mise à prix à son avocat conformément à la loi.

Les étrangers ne seront admis à prendre part que s'ils sont munis d'une autorisation préalable émanant du gouverneur de Tunis.

L'immeuble mis à la vente peut être visité chaque jour aux heures de travail

La consultation des cahiers des charges peut se faire au greffe du tribunal de première instance de Tunis 1 et à l'étude de l'avocat poursuivant.

2022T00639VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques à la suite d'une saisie immobilière

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques en date du lundi quatre Juillet deux mille vingt deux (4/7/2022) à neuf heures du matin et heures suivantes à la salle des ventes immobilières au Tribunal de Première Instance de Mahdia.

Le créancier saisissant : Salem Ben Mehrez Hammouda agissant au nom d'Abderrazek Haj Khalifa suivant acte de procuration, retraité, demeurant 25 Rue Mohamed Hlioui, Ksour Essef.

Le débiteur saisi : Faouzi Ben Mohsen Mejri, Enseignant, demeurant Rue de La Médina Kerker Boumerdes Gouvernorat de Mahdia, titulaire de la carte d'identité nationale n°06751982.

L'avocat poursuivant : Maître Mahdi Benhsouna, Avocat à la Cour d'Appel ayant son cabinet Avenue 2 Mars 1934 Mahdia.

Immeuble objet de la saisie : L'immeuble est sis du côté Sud de la Rue de la Médina à l'intérieur de la Zone Municipale de Kerker même délégation Gouvernorat de Mahdia.

Il s'agit d'une parcelle de terrain de forme presque rectangulaire et clôturé par des murs des deux côtés Est et Ouest qui comporte à son intérieur une construction moderne d'habitation (villa) qui se compose de deux étages :

Un rez-de-chaussée et un étage supérieur.

Le rez-de-chaussée se compose d'un garage, une chambre à coucher une cuisine, une salle de bain, une salle de réception d'où son entrée ayant un faux plafond en staff comportant des escaliers intérieurs menant à l'étage supérieur qui se compose de quatre chambres à coucher, une salle de bain, un hall et 2 vérandas. Les mêmes escaliers précités donnent accès à la terrasse de la construction qui comporte une chambre ayant une superficie couverte de 11 m². Le toit de la construction précitée est en dalle et son sol est carrelé. Tous les travaux de construction, de décoration, des enduits intérieurs et extérieurs sont achevés, les escaliers sont en marbre de Thala. La superficie couverte de l'ensemble du rez-de-chaussée est égale à 145 m² et la superficie de l'étage supérieur est de 145m².

L'immeuble précité est limité au Sud par la propriété du père du saisi suivant une limite virtuelle d'une longueur de 21,20 m à l'Est par la voie publique d'une largeur de 6,60 mètres et d'une longueur de 16,70 mètres au Nord par une Route goudronnée d'où son accès dénommée Rue de la Médina ayant une longueur de 21,75 mètres, à l'Ouest par la propriété du père du saisi suivant une limite virtuelle d'une longueur de 17,05 mètres. La superficie totale du terrain d'après les mesures précitées et d'après le plan architectural 362 m².

Mise à prix : Cent soixante dix sept mille six cent cinquante dinars (177650,000 d) d'après le rapport de l'expert Monsieur Hamdane Soua en exécution de l'ordonnance sur requête n°2021/3480 du 29/6/2021 rendue par son excellence Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Mahdia.

N.B : La visite de l'immeuble et son constat sont possibles durant l'horaire du travail tous les jours de la semaine.

2022X00725VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Fethi Hajji

Huissier, 22 rue de d'Irak Lafayette Tunis

Tél : 71.846.251

MF : 1377214J/A/P/000

L'huissier Fethi Hajji annonce qu'en date du 29/6/2022 et à partir de 10h du matin, il serait procédé à la vente d'un fonds de commerce qui consiste en un café moderne exploité sous le nom commercial "Le Régal" comprenant tous ses éléments corporels et incorporels, et ce en vertu de la disposition d'appel n° : 16005/18648 prononcé le 19/10/2018 par le tribunal de la cour d'appel de Tunis au profit du créancier poursuivant la Tunisian Saudi Bank (Anciennement stusid Bank) inscrite au registre de commerce sous le n°B16641997, et à l'encontre du débiteur poursuivi Ramzi nwiwi titulaire de la carte d'Identité nationale n°05988256 personne physique inscrite au registre de commerce sous le n°A01158262012 la dite vente serait effectuée au siège du dit fonds de commerce sis au 43 avenue de la Liberté Tunis. La mise à prix est fixée pour la somme de 354.660.400 dinars et l'adjudication serait faite au profit de l'adjudicataire le plus offrant et qui comprend outre le prix de la vente le montant des frais divers payables immédiatement et nul ne peut participer à la mise en vente s'il n'a pas consigné le 1/10 par chèque certifié qui sera consigné auprès de l'huissier chargé de la dite vente.

Tous participants aux enchères peuvent consulter le cahier des charges déposé au bureau de l'huissier pendant les horaires administratifs.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouq et le Quotidien à la date de 3/6/2022.

2022401450VEPA1

Vente d'un fonds de commerce aux enchères publiques

Etude Maître Bouzidi Moncef

Huissier de justice

MF : 567060 J/A/P/000

44 Avenue de Londres 2ème étage Tunis

Tél/Fax : 71.253. 008

Portable : 98.201.382

Le créancier poursuivant : Le receveur de finance Manzah 6, Adresse : Cité Jamil Manzah 6, Ariana.

Le débiteur propriétaire du fonds : Sté LOBNA (pâtisserie LOBNA) RC : B123291998 Rue Abou Loubeba Ansari Manzah 6 - Ariana.

Le titre exécutoire : Jugement n°4436 Cour d'Appel de Tunis le 6/7/2017.

Le fonds de commerce présenté à la vente : Un local commercial ayant à peu prêt 385m² situé à la Rue Abou Loubeba Ansari Manzah 6, Ariana (pâtisserie LOBNA) avec tous ses éléments corporels (indiqués dans le cahier des charges) et incorporels : (la clientèle - l'achalandage - le nom commercial).

La mise à prix : 446.359,040 Dinars

Les frais : L'acheteur paye l'intégralité du prix et supporte tous les frais d'exécutions du jugement ainsi que les frais de la vente, de l'enregistrement et de publication.

Date et lieu de la vente : Jeudi 30/6/2022 à 11 heures du matin et ce qui suit sur le lieu du fonds de commerce, Rue Abou Loubeba Ansari Manza 6, Ariana.

Conditions pour la participation aux enchères : Ne peut participer aux enchères que celui qui a déposée un montant de 100 milles dinars chez l'huissier de justice ou à la recette des finances.

La visite du fonds de commerce est ouverte dans les horaires administratifs après contact avec l'huissier. La remise n'aura lieux qu'après l'encaissement réel du prix.

2022401453VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant : La société Tunisienne de Banque (S.A) représentée par son représentant légal, ayant comme identifiant unique 0001237 A, ayant son siège social à la rue Hedi Nouira Tunis, élisant domicile au cabinet du maître Noureddine Besrour, Avocat près de la cour de cassation, sis 07 Rue Mustapha Kamel Atatürk, Tunis, identifiant unique n°000PA 323512 P.

Partie saisie : Monsieur Mourad Ben Mohamed Mourad, en sa qualité de caution hypothécaire et solidaire de la société " 2BM", gérant, demeurant au 66 Avenue Habib Bourguiba, Oudhref, Gabès.

Avocat poursuivant : Maître Noureddine Besrour, avocat à la cour de cassation, ayant son cabinet au 7 rue Mustapha Kamel Atatürk Tunis.

Désignation des parts indivises à vendre :

- Les parts indivises dans l'immeuble objet du titre foncier 1437 Ben Arous : Il s'agit de la totalité des parts indivises soit 1175.28 m² revenant à la partie saisie dans l'immeuble objet du titre foncier 1437 Ben Arous situé au sud de la Route Nationale n°1 reliant la ville de Tunis à Sousse au niveau du stade Hammadi Agrebi Radés.

- Les parts indivises dans l'immeuble objet du titre foncier 21126 ben Arous: Il s'agit de la totalité des parts indivises soit 500 parts revenant à la partie saisie dans l'immeuble objet du titre foncier 21126 ben Arous dénommée «Simon 2» d'une superficie totale de 8340 m², situé à Mégrine gouvernorat Ben Arous et plus précisément sur l'Avenue de la République, au sud de la Route Nationale n°1 reliant la ville de Tunis à Sousse.

Mise à prix :

(117.528,000 DT) pour les parts indivises dans l'immeuble objet du titre foncier 1437 Ben Arous et (297.057,500 DT) pour les parts indivises dans l'immeuble objet du titre foncier 21126 Ben Arous outre les frais de poursuite et les frais d'expertise.

Date et lieu de la vente : Jeudi 30 juin 2022 devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Ben Arous à partir de 9H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de l'avocat poursuivant où prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix; ou bien présenter un chèque certifié ou une caution Bancaire irrévocable, les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2022401483VEPA1

Avis aux créanciers

Vente de deux immeubles appartenant à la Sté

«Abdel Baki Al - Ayari»

Identifiant Unique : X0178331

Maître el HENI Chokri, sis à la rue Ali Dargouth n°34 3ème Etage bureau A 1001 Tunis. Téléphone 71331411, en tant que contrôleur d'exécution de la société "Abdel Baki Al Ayari", annonce qu'il a été statué par le tribunal de première instance de Tunis dans l'affaire n°722 sur le cahier des charges pour la cession de deux immeubles revenant à la société sus-indiquée Titre Foncier n°543496 Nabeul Sa superficie est d'environ 23410m² connu sous le nom "Saniyet naifer" situé au 3 km nord-ouest de Menzel Bouzelfa Nabeul, et le Titre Foncier n°544480 Nabeul Sa superficie est d'environ 20970m² Connu sous le nom "Saniyet Abbassi" situé à meshiyakhit Menzel Bouzelfa à un angle et au bord al abraj Nabeul. Les personnes intéressées par cette offre, sont priées de retirer le cahier des charges en contrepartie de payer une somme de 100 dt non remboursable avec l'approbation de tous ses articles et que les offres seront acceptées dans un délai ne dépasse pas le 28/6/2022.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Essahafa et la Presse en date du 28/5/2022.

2022T00638VEPA2

Clôture de la procédure collective

Société Générale des Travaux GETRAV

R.C : B140681998

2, rue Damas - 1002 Tunis

Par jugement numéro 509 rendu le 12/5/2022 le tribunal de première instance de Tunis a ordonné la clôture des procédures collectives autorisées au profit de la société GETRAV et la levée de toutes les interdictions qui lui sont imposées et ordonne l'inscription de dit jugement sur le registre national des entreprises de la société GETRAV et sa publication au journal officiel et ordonne au créancier el Attijari Bank de délivrer à la société GETRAV la main levée relative à la caution d'un montant 13 393 D.590 objet de l'écrit daté du 10/8/2006.

2022401467VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société LE LOGEMENT

SA au capital de 1 044 600 D

Siège social : Complexe ARIANA CENTER escalier A 4ème étage 2080 Ariana

MF : 03123ZPM000

Mat CNSS : 35870-00

Messieurs les actionnaires de la société LE LOGEMENT sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société qui aura lieu le mercredi 29 juin 2022 à 11 heures au siège social de la société. L'ordre du jour est le suivant :

1. Lecture des états financiers de la société et du rapport du conseil d'administration pour l'année 2021

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2021

3. Approbation des états financiers, des états financiers consolidés et du rapport du conseil d'administration pour l'année 2021

4. Approbation des conventions avec les administrateurs conformément aux dispositions de l'article 200 du CSC

5. Quitus aux administrateurs

6. Affectation des résultats

7. Révision du montant des jetons de présence alloués aux administrateurs.

2022T00611SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement

Société anonyme

Au capital social de 1.000.000 Dinars

Siège social : 3, Rue d'Hollande - 1000 - Tunis

Identifiant Unique : 0751191 B

Les actionnaires de la Compagnie Internationale Arabe de Tunisie «CIAR» sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le jeudi 30 Juin 2022 à 10 heures au siège social de la BIAT, sis à Tunis, 70-72, avenue Habib Bourguiba et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société de l'exercice dos le 31/12/2021.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant ce même exercice.

3. Approbation des conventions règlementées signalées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2021.

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021.

5. Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2021.

6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2021.

7. Fixation du montant des jetons de présence.

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

9. Renouvellement du mandat des administrateurs.

2022T00634SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

La Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement

Société anonyme

Au capital social de 1.000.000 Dinars

Siège social : 3, Rue d'Hollande - 1000 - Tunis

Identifiant Unique : 0751191 B

Les actionnaires de la Compagnie Internationale Arabe de Tunisie «CIAR» sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire, qui aura lieu le jeudi 30 Juin 2022 à 11 heures au siège social de la BIAT, sis à Tunis, 70-72, avenue Habib Bourguiba et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Transfert du siège social de la société

2- La mise à jour corrélative de l'article 4 des statuts de la société.

2022T00635SANB3

Convocation

Tunisian Packaging Service

Société anonyme

Au capital de 451.160DT,000

Matricule fiscal : 5644 EAM/000

Identifiant unique : 0005644E

Siège : Bir El Kassaa III, route de Naassen, Km 7, Ben Arous

Les actionnaires de la TUNISIAN PACKAGING SERVICE sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 30 juin 2022 à 11h au siège social route de Naassen, Km 7, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la gestion de la société T.P.S et du groupe T.P.S pour l'exercice 2021 après lecture des rapports du conseil d'administration ;

- Approbation des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2021 après lecture des rapports du commissaire aux comptes;

- Approbation des conventions réglementées;

- Affectation du résultat de l'exercice 2021;

- Quitus aux administrateurs;

- Allocation des jetons de présence au titre de l'exercice 2021;

- Renouvellement des mandats des administrateurs;

- Questions diverses;

- Pouvoirs pour formalités.

Les documents relatifs à cette assemblée sont à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2022R01453SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 23 juin 2022

Société de Gestion de la Technopole de Borj Cédria

Société anonyme

Au capital de 8.450.000 dinars

Technopole de Borj Cédria Route Touristique Soliman BP 174- Hammam Chatt 1164

Identifiant Unique : 1035409T

Les actionnaires de la Société de Gestion de la Technopole de Borj Cédria (SGTBC) sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Jeudi 23 Juin 2022 à 10H au siège de la Société de Gestion de la Technopole de Borj-Cédria route Touristique de Soliman, 8020 Soliman à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification de la cooptation d'un Administrateur;

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration de l'exercice 2021 ;

3. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 ;

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2021 et des opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5. Quitus aux Administrateurs;

6. Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

7. Jetons de présence alloués aux membres du Conseil;

8. Pouvoirs en vue des formalités.

Tout actionnaire qui veut se faire représenter par un mandat doit déposer ou faire parvenir au plus tard le 22 Juin 2022, son pouvoir au siège de la Société de Gestion de la Technopole de Borj Cédria.

2022R01456SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CARGOTRAIL

S.A au capital de 600.000 Dinars

Route de Sousse Km 13 - 2034 - Ezzahra

Identifiant Unique : 1076826J

CNSS : 25423090

Les actionnaires de la société "CARGOTRAIL" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30/6/2022 à 11H à Ez-zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du mode et délai de convocation à l'Assemblée Générale

2- Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2021.

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

4- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

5- Affectation des résultats.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Fixation des jetons de présence.

8- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2022R01457SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

CARGOTRAIL

S.A au capital de 600.000 Dinars

Route de Sousse Km 13 - 2034 - Ezzahra

Identifiant Unique : 1076826J

CNSS : 25423090

Les actionnaires de la société "CARGOTRAIL" sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 30/6/2022 à 12 h à Ezzahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du mode et délai de convocation de l'assemblée générale,

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration,

3) Décision à prendre en application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales

4) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2022R01458SANB3

Convocation

ROYAL DRINKS

Société anonyme

Au capital de 21 250 000 DT

Siège social : Route Oueslatia Ain Soukra 6100 Siliana - Tunisie

Identifiant Unique : 1181267P

Conformément à l'article 39 et suivants des statuts et de la décision n°1 du Conseil d'Administration tenu le 4 mai 2022, les actionnaires de la Société Royal Drinks sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui se tiendra le mercredi 6 juillet 2022 à 10h au siège social de l'UGFS- NA sis aux Berges du Lac -Tunis 1053 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Ratification des modalités de convocation de l'assemblée générale extraordinaire appelée à statuer sur l'augmentation du Capital proposée par le Conseil d'Administration du 4 mai 2022,

2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'augmentation du capital,

3. Approbation de la décision d'augmentation de capital par voie de conversion des créances à hauteur de 2.3 Million de dinars,

4. Modification corrélative de l'article 6 des statuts de la société,

5. Pouvoir pour formalités.

2022R01465SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2022

AIR LIQUIDE TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 40.937.600 dinars

Siège social : 37, Rue Des Entrepreneurs - ZI Charguia II - Ariana Aéroport - 2035 Ariana

RNE : 002412 B

MF : 002412 B/A/M/000

Matricule CNSS : 15804 90

Messieurs les actionnaires de la Société Air Liquide Tunisie sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 30 Juin 2022, à 10 heures, Au Lake Forum Business Center, 5 Rue de la Feuille d'Erable, 1053 Les Berges du Lac 2, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2021,

2. Examen des rapports des commissaires aux comptes relatifs au même exercice,

3. Approbation des états financiers individuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 et répartition des bénéfices,

4. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2021,

5. Ratification des conventions réglementées,

6. Renouvellement de mandats d'administrateurs,

7. Nomination d'administrateurs,

8. Nomination d'un administrateur indépendant,

9. Reconduction du montant des jetons de présence,

10. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2022R01467SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2022

AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES

Société anonyme

Au capital de 750.000 dinars

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs - ZI Charguia II - Ariana Aéroport - 2035 Ariana

RNE : N°0043086J

MF : 043086 J/A/M/000

Matricule CNSS : 22062042

Messieurs les actionnaires de la Société Air Liquide Tunisie Services sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 30 juin 2022 à 12 heures 30 au Lake Forum Business Center, 5 Rue de la Feuille d'Erable, 1053 Les Berges du Lac 2, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2021,

2. Examen des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs au même exercice,

3. Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 et répartition des bénéfices,

4. Ratification des conventions réglementées,

5. Renouvellement de mandats d'administrateurs,

6. Nomination d'administrateurs,

7. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2022R01468SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE CAP AFRICA

Société anonyme

Au capital de 80.000 dinars

Identifiant unique RNE : 0004353R

Siège social : Avenue Romdhane Ben Romdhane, Mahdia

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société «CAP AFRICA» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 8 Juillet 2022 à 16h au domicile du Président du Conseil d'Administration sis au 01 rue Jamel Abdennaceur, Tunis, et à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le même jour et au même endroit à 17h.

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2021 ;

2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2021 ;

3. Approbation des rapports du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2021 ;

4. Quitus aux administrateurs ;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

6. Questions diverses.

Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire :

1. Prolongation de la durée de vie de la société;

2. Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis dans les délais règlementaires à la disposition des actionnaires au domicile du président du conseil d'administration.

2022R01469SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

COTUGRAIN HORTIMAG S.A

Société anonyme

Au capital de 5.000.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle de Saint Gobain - Lot n° 9 - Mégrine

Identifiant unique : 0033067 A

Messieurs les actionnaires de la Société COTUGRAIN HORTIMAG SA, sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social, le vendredi 1er juillet 2022 à 9 h en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021;

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021;

3. Examen et approbation des conventions prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021;

4. Examen et approbation des Etats Financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021;

5. Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2021 ;

6. Quitus aux administrateurs;

7. Affectation du résultat relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021;

8. Renouvellement du mandat de certains administrateurs;

9. Pouvoirs.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société durant le délai légal.

2022R01470SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2022

INSURANCE SOLUTIONS AFRICA

OLEA TUNISIE

Société anonyme avec Conseil d'Administration

Au capital de 550.000 Dinars

Siège social : 2ème étage du bloc A, immeuble ROSALYS - les Jardins du Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1524982/S

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire de la Société qui se tiendra le vendredi 24 juin 2022, à 10 heures précises (heure locale), au siège social de la Société et sera appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

2. Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

3. Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 ;

4. Affectation du résultat du dit exercice;

5. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions;

6. Quitus aux membres du conseil d'administration et au Directeur Général;

7. Point sur les mandats;

8. Allocation d'une enveloppe de rémunération au Conseil d'Administration;

9. Questions diverses;

10. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

Nous espérons votre présence, mais au cas où vous ne pourriez assister physiquement à cette Assemblée, vous pourrez :

- soit contacter la Direction Générale de la Société aux fins de participation par visioconférence;

- soit remettre une procuration à un mandataire de son choix suivant le formulaire de procuration ci-joint, à adresser à la Société par tout moyen.

Veuillez agréer, cher Actionnaire, l'expression de nos salutations distinguées.

2022R01471SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Nationale des Télécommunications «Tunisie Telecom»

S.A au capital social de 1 400 Millions de dinars

Siège social : Rue de la Bourse, 1053 Les Berges du Lac II, Tunis

Identifiant Unique : 0425665X

Les actionnaires de la Société Nationale des Télécommunications «Tunisie Telecom» sont invités à la

réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 30 juin 2022 à 9 heures (09H00) au siège de la société rue de la Bourse, 1053 Les Berges du Lac II, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de Gestion du conseil d'administration relatif à l'activité de la Société Nationale des Télécommunications pour l'année 2021.

2. Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2021 et approbation des opérations sujettes aux dispositions de l'article 200 du C.S.C.

3. Examen et l'approbation des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2021.

4. Possibilité d'affectation du résultat au titre de l'exercice 2021.

5. Quitus aux Administrateurs.

6. Cooptation des nouveaux administrateurs au sein du conseil d'administration.

7. Nomination d'un commissaire aux comptes pour les années comptables 2022, 2023 et 2024.

8. Fixation des Jetons de présence.

9. Approbation des conventions de financement.

10. Délégation de pouvoirs.

2022R01486SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2021

Société régionale de transport de Kairouan

Société anonyme de 151.000 dinars

Registre de commerce : N°B156031996

Les actionnaires de la Société régionale de transport de Kairouan sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra jeudi 30 juin 2022 à 10 heures au siège de la société avenue Assad Ibn Fourat à Kairouan, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2021.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021.

3- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2021.

4- Approbation des conventions relatives à l'article 200 du code des sociétés commerciales.

5- Quitus des administrateurs pour l'exercice 2021.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2021.

2022S00677SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société régionale de transport de Kairouan

Société anonyme de 151.000 dinars

Registre de commerce : N°B156031996

Les actionnaires de la Société régionale de transport de Kairouan sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra jeudi 30 juin 2022 à 11 heures au siège de la société avenue Assad Ibn Fourat à Kairouan, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen de la situation de la société conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

- Approbation des modifications des dispositions du statut de la SORETRAK.

2022S00678SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires 2021

Société d'Aménagement de Sfax El Jadida

Société anonyme

Au capital de 5.000.000 D

Siège social : Avenue des Martyrs Complexe «Sfax 2000» Sfax

Identification Fiscale : 0026749D/A/M/000

Identifiant Unique : 0026749D

Registre de commerce : B197141997

Messieurs les actionnaires au capital de la Société d'Aménagement de Sfax El Jadida sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire annuelle qui se tiendra le Jeudi 30 Juin 2022 à 11h au siège de la Société d'Aménagement de Sfax El Jadida sis à l'Avenue des Martyrs, complexe Sfax 2000, Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société relative à l'exercice 2021,

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021,

3. Approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société relative à l'exercice 2021,

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021,

5. Approbation des conventions réglementées autorisées par le conseil d'administration conformément aux articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales,

6. Affectation des résultats de l'exercice 2021,

7. Quitus aux administrateurs,

8. Détermination des jetons de présence des administrateurs pour l'année 2021,

9. Désignation ou renouvellement du mandat des administrateurs,

10. Pouvoirs pour formalités.

2022X00727SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires 2021

Société L'immobilière El Jadida

Société anonyme

Au capital de 2.350.000 D

Siège social : Avenue des Martyrs Complexe «Sfax 2000» Sfax

Identification Fiscale : 0043451 K/P/M/000

Identifiant Unique : 0043451K

Registre de commerce : B194851997

Messieurs les actionnaires au capital de la Société l'Immobilière El Jadida sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire annuelle qui se tiendra le Jeudi 30 Juin 2022 à 10h au siège de la Société d'Aménagement de Sfax El Jadida sis à l'Avenue des Martyrs; complexe Sfax 2000, Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société relative à l'exercice 2021.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

3. Approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société relative à l'exercice 2021.

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021.

5. Approbation des conventions réglementées autorisées par le conseil d'administration conformément aux articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

7. Quitus aux administrateurs.

8. Détermination des jetons de présence des administrateurs pour l'année 2021.

9. Désignation ou renouvellement du mandat des administrateurs,

10. Pouvoirs pour formalités.

2022X00728SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE IMMOBILIERE DE LA MUTUELLE ASSURANCE DE L'ENSEIGNEMENT

SA au capital de 5.000.000 DT

Siège social : 02 Rue Koutama 1082 Mutuelleville - Tunis

RC : B 140032001

MF : 0766233 W/P/M/000

N° CNSS : 329592-83

Messieurs les actionnaires de la Société Immobilière de la Mutuelle Assurance de l'Enseignement sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 30 juin 2022 à 9 H à son siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'activité de la société au titre de l'exercice 2021 et présentation des états financiers pour le même exercice.

2. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes pour l'exercice 2021.

3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2021 et approbation des conventions réglementées.

4. Approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'activité de la société au titre de l'exercice 2021 et des états financiers arrêtés au 31/12/2021.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

6. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021.

7. Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'Administration et du comité permanent d'audit pour l'exercice 2021.

8. Renouvellement du mandat de la société EXCOR représentée par Monsieur Mohamed Fessi en tant que Commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2022-2023 et 2024.

9. Renouvellement de la nomination des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2022-2023 et 2024.

2022401449SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société SUD-EST CARRELAGES «SO.SE.CA - SA»

S.A. au capital de DT 2 390 000

Siège social : Z.I Tejra Médenine

Matricule Fiscal : 1340415V/A/M/000

Affiliation CNSS : 322862-46

Messieurs les actionnaires de la société SUD-EST CARRELAGES, sont convoqués en assemblée générale ordinaire le lundi 27 juin 2022, au bureau de l'Expert Comptable de la Société sis à Cléopâtre Center, A3-7, Centre Urbain Nord, à 10 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du conseil d'Administration et des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 ;

2) Approbation du rapport du conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2021 ;

3) Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

4) Quitus au Conseil d'Administration;

5) Questions diverses.

2022401452SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

AFRICA FOR INDUSTRY AND EXPORT

Société anonyme

Au capital de 4.000.000 DT

Siège social : Z.I. Ariana - Tunis

RNE : 0014432V

Messieurs les actionnaires de la Société AFRICA FOR INDUSTRY AND EXPORT sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 30 juin 2022, à 10 H au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2021.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

- Approbation des dits rapports, des états financiers de l'exercice 2021 et affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021.

- Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

- Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

- Renouvellement Mandat des Administrateurs.

- Questions diverses.

2022401460SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

ETABLISSEMENTS BECHIR KHALFALLAH & Cie "EBK"

S.A au capital de 900.000 dinars

Siège social : Z.I Ariana Charguia 2

RNE : 0017682A

Messieurs les actionnaires de L'ETABLISSEMENT BECHIR KHALFALLAH & Cie sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire le jeudi 30 juin 2022, à partir de 11 H au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale ordinaire à 11 H :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2021.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

- Approbation des dits rapports, des états financiers de l'exercice 2021 et affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021.

- Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

- Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du Mandat des Administrateurs.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

Assemblée générale extraordinaire à l'issue de l'AGO :

- Augmentation du capital social.

- Modification des statuts.

2022401461SANB3

Convocation

CARRELAGES ET MARBRERIE EL AFRANE

SA, au capital de 2 250 000 DT

Route de Sousse, GP1, Km3 - Djebel Djelloud - Tunis

MF : 30837 G/A/M/000

Sur décision du conseil d'administration, Messieurs les actionnaires de la société CARRELAGES ET MARBRERIE EL AFRANE sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Jeudi 30 Juin 2022 à 10 heures au siège social en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2021 ;

- Approbation, s'il y a lieu, de la gestion, des états financiers de l'exercice 2021 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats

- Annulation de la réévaluation libre du terrain de la société

- Réévaluation légale des immeubles de la société.

Tous les documents de cette assemblée sont à la disposition des actionnaires au siège social.

2022401464SANB3

Première convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE MISE EN VALEUR & DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

"DOMAINE NEFERIS S.A"

2, Rue Yasmina - El Menzah 1

I.U : 736406 H

Messieurs les actionnaires de la Société de Mise en Valeur et de Développement Agricole "Domaine Neferis" sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 20 Juin 2022 à 10 H au Cabinet Ramzi Hammami, sis au 3, Rue Ibn Charaf - 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et des rapports, général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 ;

2. Examen et approbation, s'il y a lieu des actes de gestion du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2020 ;

3. Affectation des résultats de l'exercice

4. Quitus aux administrateurs;

5. Fixation de jetons de présence;

6. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

N.B : Si le quorum n'est pas atteint, il sera fait application des dispositions de l'article 34 des statuts.

2022401466SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 29/6/2022

BioPack Tunisia

Société anonyme

Au capital de D.20.000.000

Immeuble 35 - Rue Abou Hamed El Ghazeli - 1073 Montplaisir - Tunis

Identifiant unique : 1575464F

CNSS : 59842229

Le Conseil d'Administration de Biopack Tunisia SA convoque tous les actionnaires de Biopack Tunisia SA à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire, le 29 juin 2022 à quinze (15) heures au siège de la société sus indiqué à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

a/ Lecture et approbation du rapport annuel détaillé sur la gestion de l'année 2021;

b/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2021 ;

c/ Approbation des états financiers individuels de l'exercice 2021 s'il y a lieu;

d/ Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

e/ Conventions réglementées ;

f/ Quitus aux administrateurs ;

g/ Questions diverses.

2022401471SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

STAR IMMOBILIER - SAN

Adresse : Av. du Japon Montplaisir - Tunis

Matricule fiscal : 0006172 X

Les actionnaires de la société STAR IMMOBILIER en liquidation sont convoqués en assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 29 juin 2022 à 10H au bureau du liquidateur sis à l'avenue du JAPON Montplaisir 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de gestion du liquidateur,

2) Lecture et approbation du rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021,

3) Approbation des états financiers de l'exercice 2021,

4) Quitus au liquidateur,

5) Pouvoirs en vue de formalités.

2022401472SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

LINEDATA TECHNOLOGIES TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 100.000 dinars

Siège social : Immeuble Cléopâtre Center, Bloc B, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

I.U : N°1127304V

Les actionnaires de la société LINEDATA TECHNOLOGIES

TUNISIE, Société Anonyme au capital de 100.000 dinars divisé en 10.000 actions de 10 Dinars chacune, dont le siège social est sis Immeuble Cléopâtre center - bloc B - centre urbain nord - 1082 Tunis, sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 juin 2022 à 11 heures au siège de la société LINEDATA SERVICES SA sis au 27, rue d'Orléans - 92200 Neuilly sur Seine - France, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

2. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2021 ;

3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2021 ;

4. Quitus aux administrateurs;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

6. Approbation des conventions réglementées de l'exercice 2021 ;

7. Renouvellement du mandat des administrateurs ;

8. Nomination du commissaire aux comptes;

9. Pouvoirs pour formalités;

10. Questions diverses.

2022401479SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

LINEDATA SERVICES TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 100.000 dinars

Siège social : Immeuble Cléopâtre Center - Bloc B, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

I.U : N° 0736107 Z

Les actionnaires de la société LINEDATA SERVICES TUNISIE, Société Anonyme au capital de 100.000 dinars divisé en 10.000 actions de 10 Dinars chacune, dont le siège social est sis Immeuble Cléopâtre center - bloc B - centre urbain nord - 1082 Tunis, sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 juin 2022 à 10 heures au siège de la société LINEDATA SERVICES SA sis au 27, rue d'Orléans - 92200 Neuilly sur Seine - France, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2021 ;

3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2021 ;

4. Quitus aux administrateurs;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

6. Approbation des conventions réglementées de l'exercice 2021 ;

7. Pouvoirs pour formalités;

8. Questions diverses.

2022401480SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE PANSEMENTS SOTUPA S.A.

Société anonyme

Au capital de 6.550.000 dinars

Siège social : 52, Rue 8601, Z.I. de La Charguia, Tunis

Identifiant unique : 0002494W

Les actionnaires de la Société SOTUPA SA, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 juin 2022 à 11 heures au siège de la société au 52, Rue 8601, Z.I. la Charguia Tunis, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité de l'exercice 2021;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2021 ;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2021 ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

- Approbation des conventions réglementées en vertu de l'article 200 du code des sociétés commerciales;

- Quitus aux administrateurs.

2022401487SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SANCELLA S.A

Société anonyme

Au capital de 18.160.000 dinars

Siège social : 52, Rue 8601, Z.I de La Charguia, Tunis

Identifiant unique : 0496781 S

Les actionnaires de la Société SANCELLA SA, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 Juin 2022 à 9 heures au siège de la société au 52, Rue 8601, Z.I. la Charguia Tunis, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité de l'exercice 2021 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2021 ;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2021 ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

- Approbation des conventions réglementées en vertu de l'article 200 du code des sociétés commerciales;

- Quitus aux administrateurs;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2022401488SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SENSEA LAB SA

Société anonyme

Au capital de 1.100.000 dinars tunisiens

Siège social : 52, Rue 8601 ZI La Charguia, Tunis

Identifiant unique : 1471485M

Les actionnaires de la Société SENSEA LAB SA, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30 juin 2022 à 10.00 heures au siège de la société au 52, Rue 8601, Z.I. la Charguia Tunis, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité des exercices 2019, 2020 et 2021 ;

- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes des exercices 2019, 2020 et 2021

- Approbation des états financiers des exercices 2019, 2020 et 2021 ;

- Affectation des résultats des exercices 2019, 2020 et 2021 ;

- Approbation des conventions réglementées en vertu de l'article 200 du code des sociétés commerciales;

- Quitus aux administrateurs;

- Renouvellement du mandat des administrateurs;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2022401489SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La Société Tunisienne d'Assurances "Lloyd Tunisien" SA

Au capital de 45.000.000 DT

Siège social : Avenue Tahar Haddad, Immeuble Lloyd Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0002395T

CNSS : 3637-48

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Assurances «LLOYD TUNISIEN» sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le 28 Juin 2022 à 10 H, au siège de la société TPR sis à la rue des usines Z.I Sidi Rézig 2033 Mégrine, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification des modalités et délai de convocation,

2- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021,

3- Lecture des rapports, général et spécial, des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2021,

4- Lecture et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2021,

5- Affectation des résultats,

6- Quitus aux Administrateurs,

7- Fixation des jetons de présence,

8- Renouvellement des mandats des Administrateurs,

9- Désignation d'un nouvel Administrateur,

10- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes et désignation d'un nouveau commissaire aux comptes,

11- Approbation de l'opération du transfert de Portefeuille Vie à la société Lloyd Vie,

12- Approbation des conventions règlementées au sens de l'article 200 et 475 du Code des sociétés commerciales

13- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

2022401490SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE EXPANSION INVESTISSEMENT ET SERVICES EXIS

Société anonyme

Au capital de 25 000 000,000 Dinars

Siège social : 72 Bis Rue des Minéraux Z.I La Charguia 1 - 2035 Tunis

Identifiant unique : 0710655M

Sur décision du conseil tenu le 3 juin 2022, Les actionnaires de la Société Expansion Investissement et Services - EXIS sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au 72 Bis Rue des Minéraux Z.I La Charguia I - 2035 Tunis, le mercredi 29 juin 2022 à dix heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021.

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2021.

4. Affectation du résultat de l'exercice 2021.

5. Approbation des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Renouvellement des mandats du commissaire aux comptes.

8. Pouvoirs en vue des formalités.

2022401493SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «MAGHREB STONE PAPER SA»

Siège social : Zone Industrielle Hajeb El Ayoun

Capital : 7 500 000 MD

MF : 1739216Z

Les actionnaires de la société «Maghreb Stone Paper SA» sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire au cabinet du commissaire aux comptes de la société Mr Salah Dhibi, le 27 Juin 2022 à 10H et ayant pour ordre du jour les points suivants :

1- Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021

3- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021

4- Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021

5- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions mentionnées par l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2021

6- Allocation de jetons de présence

7- Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021

8- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités juridiques.

2022401496SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LA GENERALE DES PEINTURES ET ACCESSOIRES

S.A.R.L au capital de 3.460.000 dinars

Rue de La Physique, Z.I Ben Arous 2013

IU : 0349550H

Les associés de la Société GENERALE DES PEINTURES ET ACCESSOIRES «GPA» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 7 juillet 2022 à 10 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des états financiers de l'exercice 2021 ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

- Approbation des conventions réglementées;

- Quitus à la Gérance;

- Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2022R01464SRLB3

Convocation à la réunion de l'assemblée générale ordinaire

United Gulf Advisory Services (UGAS)

SARL au capital social de 10 000 Dinars

Siège social : Rue du Lac Biwa - Immeuble Fraj - Etage 2 - Les Berges du Lac Tunis 1053

RC : B2412212210

MF : 1158185/C/A/M/000

Les associés de la société United Gulf Advisory Services sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société qui aura lieu le mercredi 29 juin 2022 à 10 heures au siège social de la société et ce à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de la gérance pour l'exercice 2021.

2) Lecture du rapport du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice 2021.

3) Approbation de l'affectation du résultat de l'exercice 2021.

4) Approbation des conventions réglementées qui sont mentionnées dans le rapport du commissaire aux comptes.

5) Pouvoirs.

2022R01479SRLB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE IMMOBILIERE DE SILLONVILLE

SARL au capital de 327 600 DT

Siège social : 10 Félicien Challaye - 1002 Tunis

TVA : 710983B/A/M/000

Nous avons l'honneur de vous informer que l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les états financiers de l'exercice social clos le 31/12/2021 se tiendra le Vendredi 24 juin 2022 0

à 10 heures, au siège de la société sise à Tunis au 10 rue Félicien Challaye 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance pour l'exercice 2021.

- Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2021

- Examen des états financiers et autres documents de gestion de l'exercice clos au 31/12/2021

- Affectation de résultat 2021

- Quitus à la gérance

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2022, 2023 et 2024

- Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des associés au siège social de la société dans les délais légaux et pendant les horaires d'ouverture.

2022401477SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Mutuelle de base de services agricoles aux aviculteurs de Morneg

M.F : 1495524/E/N/M/000

R.C : C0219752017

Le conseil d'administration de la «société mutuelle de base de service agricole aux aviculteurs de morneg» a décidé de convoquer à une assemblée générale ordinaire de la société pour le mardi le 5/7/2022 après midi à quinze heures au siège de la société sise au 2 Rue Ghana-lot Testouri Boumhel El Bassatine et ce afin de statuer sur l'ordre de jour suivant :

1. Lecture du rapport moral et du rapport financier de l'exercice 2020.

2. Lecture du rapport du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers

4. Accord de quitus aux administrateurs.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

6. Sors des souscriptions non libérées.

7. Changement des membres du conseil d'administration

8. Questions diverses.

Tous les adhérents sont invités à faire part de cette assemblée. Les documents comptables seront mis à leur disposition à partir du lundi 20/6/2022.

2022R01482SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire Elective année 2021

Société Mutuelle de Base de Services Agricoles «Ennejma Avicole» Sousse

Siège social : BP N°321 Sahloul 1 - 4054 Sousse

Tel : 73368005 - 73368218

Fax : 73 368 007

Adresse électronique : Ste.ennejma@gmail.com

Registre de commerce : B111346199

Code fiscal : 0455962V/P/M/000

Le Conseil d'Administration de la Société Mutuelle de Base de Services Agricoles «Ennejma» Avicoles Sousse, Informe tous les adhérents que l'assemblée générale Ordinaire Elective de l'année 2021 sera tenue le mercredi 29/6/2022 à 10 Heures à l'hôtel Sousse palace à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports moral et financier du Conseil d'Administration de l'exercice 2021.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2021.

3- Discussion et approbation des rapports et des comptes de l'exercice 2021.

4- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2021.

5- Mise à jour de la liste des

adhérents.

6- Affectation des excédents de l'exercice 2021.

7- Examen de la variation du capital social enregistrée pendant l'exercice 2021.

8- Suivi des dossiers judiciaires en cour.

9- Election du 1/3 des membres du conseil d'administration.

Les Adhérents ont la faculté à partir du 20/6/2022, de prendre connaissance au siège de la Société Mutuelle des procès verbaux du Conseil d'Administration, des états financiers et des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

La candidature au conseil d'administration est ouverte.

Cette convocation est une invitation personnelle pour tous les adhérents.

2022S00680SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Madame Salha Ramdhani annonce qu'elle possède un terrain de 437.25 m² avec maison à la route de Gremda km 10 Markez Boukhdhir Sfax est effectuée par l'acte de vente qu'il était fait le 17/12/2010 et enregistré le 12/6/2012 n°M032050 l'attestation de deux notaires Kais Karray et Mohamed Ali Karray elle a perdu le titre de propriété et elle désire se faire délivrer une autre copie originale de tout contestant devra s'adresser au cabinet de notaire Maître Abdessalem Medhioub sis à la rue des notaires n°100 Médina Sfax dans un délai ne dépasse pas 30 jours.

2022X00722DIVD2

Avis

Mohamed Ben Taher el Mdhafer et sa sœur Hayet annonçent que le titre du propriété de leur sœur Leila située à Sfax route Tunis km 45 Hencha Sfax est perdu et ils entendent extraire un deuxième acte et quiconque a une objection il doit la prouver à M.Makni Wadi notaire qui est situé à rue el Adoul Sfax 123 dans un délai n'excédant pas trente jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne et aucune objection ne sera acceptée après ladite date limite.

2022X00724DIVD2

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT
ET DES AFFAIRES FONCIERES
Commission de reconnaissance et de délimitation
des terrains relevant du domaine privé de l'Etat
du gouvernorat de Kasserine

Avis de publicité
de la date du dépôt des rapports de délimitation

- Vu le décret Beylical du 18 Juin 1918 relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé immobilier de l'Etat et par application de l'article 6;
- Vu l'article 16 du code des droits réels;
- Vu le décret n° 98-1699 du 31 Août 1998 portant délimitation du domaine privé de l'Etat dans les délégations du gouvernorat de **Kasserine**;
- Vu le décret n° 99-94 du 11 Janvier 1999 relatif au report des opérations de reconnaissance et de délimitation dans les délégations du gouvernorat de **Kasserine**;

La commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Kasserine porte à la connaissance du public qu'en date du **25 Avril 2022**, les rapports de délimitation des terrains indiqués au tableau ci-après, ont été déposés au siège du gouvernorat de **Kasserine**.

Toute personne prétendant avoir des droits sur ces terrains, doit les déclarer et consigner ses titres de propriété au bureau de la dite commission, sis au siège du gouvernorat de **Kasserine**, dans un délai de six (06) mois à partir de la date du dépôt des rapports de délimitation au siège du gouvernorat et de sa publication au JORT.

Situation	Délégation	Superficie En m2	Limites	D.P.E
Zone El Kamour	Hassi El Ferid	900000	**Nord :** Terre privée **Sud :** Frontières Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N°579 **Ouest :** Lot N° 581	D.P.E 580
Zone El Kamour	Hassi El Ferid	800000	**Nord :** Terre privée **Sud :** Frontières Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N° 580 **Ouest :** Lot N° 582	D.P.E 581
Zone El Kamour	Hassi El Ferid	700000	**Nord :** Terre privée **Sud :** Frontières Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N° 581 **Ouest :** Lot N° 583	D.P.E 582

Zone El Kamour	Hassi El Ferid	600000	**Nord :** Terre privée **Sud :** Frontières Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N° 582 **Ouest :** Lot N° 584	D.P.E 583
Zone El Kamour	Hassi El Ferid	600000	**Nord :** Terre privée **Sud :** Frontières Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N° 583 **Ouest :** Lot N° 585	D.P.E 584
Zone El Kamour	Hassi El Ferid	900000	**Nord :** Terre Privée **Sud :** Frontières Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N° 584 **Ouest :** Lot N° 586	D.P.E 585
Zone Magsem Trab	Hassi El Ferid	850000	**Nord :** Terre Privée **Sud :** Frontières Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N° 585 **Ouest :** Lot N° 587	D.P.E 586
Zone Magsem Trab	Hassi El Ferid	500000	**Nord :** Terre Privée **Sud :** Frontières Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N° 586 **Ouest :** Lot N° 588	D.P.E 587
Zone Magsem Trab	Hassi El Ferid	600000	**Nord :** Terre Privée **Sud :** Frontières Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N° 587 **Ouest :** Lot N° 589	D.P.E 588
Zone Magsem Trab	Hassi El Ferid	850000	**Nord :** Terre Privée **Sud :** Frontières Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N° 588 **Ouest :** Lot N° 590	D.P.E 589
Zone Magsem Trab	Hassi El Ferid	600000	**Nord :** Terre Privée **Sud :** Frontières Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N° 589 **Ouest :** Lot N° 591	D.P.E 590
Zone Henchir Om El Khir	Majel BelAbes	700000	**Nord :** Terre Privée **Sud :** Frontières Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N° 590 **Ouest :** Lot N° 592	D.P.E 591
Zone Henchir Om El Khir	Majel BelAbes	700000	**Nord :** Terre Privée **Sud :** Frontières Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N° 591 **Ouest :** Lot N° 593	D.P.E 592
Zone Henchir Om El Khir	Majel BelAbes	620000	**Nord :** Terre Privée **Sud :** Frontières Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N° 592 **Ouest :** Route vers Sidi Aich	D.P.E 593

2022R01466MINA4